L’association pour la voie verte de la vallée de la Vologne voit ses efforts récompensés

Vosges Matin - 17 juil. 2025

Après plus de dix ans de mobilisation, l’association pour la voie verte de la vallée de la Vologne célèbre une avancée décisive : la future liaison douce entre Bruyères et Gérardmer entre en phase de concrétisation, avec un calendrier de réalisation désormais fixé.



Michel Georges a parlé d’une assemblée générale « de la délivrance et de l’espoir ».

Dans son préambule, Michel Georges, président de l’association pour la voie verte de la vallée de la Vologne, a tenu devant un public particulièrement nombreux a partagé son ressenti. « C’est une assemblée de la délivrance et de l’espoir ».

Cette association, créée en 2012, n’a eu de cesse d’interpeller les élus pour « la mise en œuvre de toute forme d’action visant à faciliter la réalisation d’une liaison douce entre Bruyères et Gérardmer ». Aujourd’hui, l’association voit enfin “le bout du tunnel”. En 2023, c’est la mise en place d’un comité de pilotage sous l’impulsion de David Valence. Ce comité de pilotage qui réunit élus, représentants des différents services de l’État et des établissements publics a pour mission de prendre les décisions en vue de la réalisation d’une liaison douce entre Bruyères et Gérardmer et donc de réunir les deux communautés de communes que sont la CCGHV et la CCB2V.

Michel Georges est satisfait : « notre marche organisée entre Laveline et Aumontzey en 2023 a été l'un des éléments déclencheurs. Nous invitons à chaque fois Laveline et personne n'est présent ».

Cette assemblée générale est donc placée sous le signe de la délivrance pour les membres. Le président, lors de l'assemblée générale, avait invité Maxime Berque, chef de projet Avenir Montagne ingénierie, au Pays de la Déodatie, qui a fait état de l'avancement du dossier en apportant quelques précisions sur les contraintes environnementales et les aménagements à réaliser. Un dossier « sur les rails » avec pour 2026 une étude 4 saisons sur la faune et la flore avec un début des travaux mi 2027 pour une mise en service en 2029.

Quel avenir pour l'association ?

Le président a rappelé les trois statuts de l'association ; initier et mettre en œuvre une voie verte, organiser des événements sportifs et festifs pour sa promotion et œuvrer pour son intégration dans d'autres réseaux existants ou futurs. Après la délivrance, c'est l'espoir. « Nous avons une très bonne connaissance du terrain, nous allons amener notre expérience, optimiser le parcours pour les cyclos, qu'ils soient sportifs ou tout simplement citoyens. Nous réfléchissons aux aires de repos et de ravitaillement ». Une association qui se donne une seconde existence : « nous participerons à ce grand maillage de voies vertes, je pense à la liaison Bruyères-Épinal, puis à la liaison Lyon-Luxembourg pour avoir un maillage local, national et même européen ».